






Parc des Appalaches

Un parc naturel *habité*



Les chiens sont les bienvenus dans le Parc des Appalaches

Mais certaines règles s'appliquent afin de conserver ce privilège et de vivre en harmonie avec les utilisateurs.

LORS DE VOS RANDONNÉES

-  Soyez respectueux et courtois envers les autres utilisateurs des sites du parc;
-  Tenez votre chien en laisse en tout temps dans les sentiers, car il peut représenter un prédateur pour les animaux sauvages;
-  Gardez sous la main de petits sacs pour ramasser les excréments et disposez-en aux endroits appropriés;



-  En saison estivale : prévenez les coups de chaleur en gardant votre animal au frais et en lui donnant régulièrement de l'eau;
-  En saison hivernale : prévenez les engelures en n'exposant pas votre animal à des longues périodes de froid intense.






En tout temps, les propriétaires de chiens sont responsables des dommages causés par leurs animaux et devraient avoir une assurance responsabilité civile.







Parc des Appalaches

Un parc naturel habité

EN HÉBERGEMENT

-  Mentionnez la présence de votre animal à votre arrivée et le tenir en laisse dans les lieux d'accueil;
-  Assurez-vous de la propreté des lieux à l'intérieur et à l'extérieur lors de votre départ;
-  Ayez sous la main de petits sacs pour ramasser les excréments et disposez-en aux endroits appropriés;
-  En camping, assurez-vous qu'il demeure sur votre emplacement en le tenant en laisse;
-  En refuge, assurez-vous de passer le balai avec soin pour éliminer le plus de poils possible, et ainsi éviter des désagréments aux prochains utilisateurs;

-  En chalet, évitez qu'il ne fasse la sieste sur le lit ou sur le sofa;
-  Ne laissez pas votre animal sans surveillance;
-  Évitez l'aboiement excessif de votre animal;
-  Notez que les chiens sont interdits sur la plage du camping municipal Lac-Frontière et sur la plage du Centre de plein air Sainte-Apolline.



Si un comportement vous paraît déplacé ou abusif, communiquez avec l'équipe du parc au

1 877 827-3423